

Disponibilités		Lu ma me je ve <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			CONTRAT N°			
Réf.	ATELIER	Conversation	Langue enseignée		Langue correspondance	Langue maternelle		
AF P	SEPTEMBRE 2009		FRANCAIS		ANGLAIS		FRANÇAIS	
eGroup		Fréquence	1 x 1h	Début du cours		Semaine N°		
		Horaire			e-Mail			
Titre	Nom	Prénom		Entreprise		Adresse ; rue, CP, ville, pays		
Mlle								
Adresse de facturation		Tél. Privé		Tél. Prof		Niveau inlingua		
identique		N° Portable				Objectifs		
		Remarques						
						Nbre séances	8	x 1h
Montant écolage		Type de matériel		Montant matériel		MONTANT TOTAL		
Fr. 250.-		FORFAIT		INCLUS				
						Fr. 250.-		

RÈGLEMENT - CONDITIONS D'INSCRIPTION - CONVERSATION

- L'inscription à un cours est constatée par la signature de ce contrat.
- Les cours commencent et finissent aux dates convenues. Si une interruption est prévue pour des vacances scolaires, par exemple, elle est indiquée aux participants au début du cours.

3. Toute série commencée est entièrement due.
4. Les cours sont payables dans les 30 jours (date de facturation) et en tout cas au plus tard 2 jours avant le début du cours.
5. Paiement : 10 % à l'inscription.
6. Pour tout paiement en plus de 2 versements, Fr. 15.- de frais administratifs seront facturés. =>

7. Les leçons manquées ne peuvent donner lieu à aucun remboursement.
8. Si, pour cause de force majeure, un participant est obligé d'interrompre le cours durant 3 semaines au moins, la direction examinera le cas, sans engagement.
9. Il est possible de rejoindre un groupe en cours de trimestre. Dans ce cas, le prix est calculé au pro rata.
10. Les inscriptions, suspensions, achats de livres, etc., se font toujours au secrétariat.
11. La constitution des groupes, leur suspension éventuelle, l'établissement des horaires, l'affectation des participants et des professeurs à tel ou tel groupe, sont du ressort de la direction. Celle-ci se réserve le droit d'apporter à tout moment les modifications qu'elle jugerait nécessaires à la bonne marche des cours.
12. Pour la bonne marche des cours, nous vous prions d'annoncer au secrétariat toute absence à une séance par le moyen que vous jugerez le plus approprié (téléphone, e-mail, fax, courrier).

Les cours de conversation se donnent du lundi au vendredi et sont constitués d'un minimum de 2 et d'un maximum de 4 participants.

S'il y a moins de 2 participants le cours ne peut pas être constitué, votre contrat sera annulé et les frais relatifs remboursés.

CONDITIONS D'ANNULATION - CONVERSATION

1. Plus de 15 jours avant le début du cours : les 10% de finance d'inscription restent acquis à l'école.
2. De 14 jours à 1 jour du début du cours : frais d'annulation de 30% de la totalité du cours.
3. **Prière d'annoncer par écrit (e-mail, courrier ou fax) toute annulation au secrétariat.** Aucune annulation par téléphone ou via votre professeur ne sera prise en considération. Une confirmation vous sera envoyée par notre école dans les 5 jours suivant la réception de votre annulation.

Nom, prénom

Date

Lu et approuvé, Signature